FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES RANDONNEURS CYCLOTOURISTES CHERBOURGEOIS

DEBUT AG : 9H35

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES RCC présidée par Hervé HAMEL s'est tenue à huis clos en raison des contraintes sanitaires liées à la Covid 19, le 16 Janvier 2021, dans le local du club situé à Cherbourg-en-Cotentin 50100, 36 Avenue Henri Poincarré.

Outre le Président, étaient présents les membres du Comité directeur, à savoir : René-Luc Dupuy (vice-président), Annie Lesaint (trésorière), Nicole Louis-François (secrétaire), Francisque Thibout (trésorier-adjoint), Bernard Leterrier (délégué à la sécurité), Michel Ramet (en charge des séjours extérieurs), ainsi que Luc Tison en sa qualité de contrôleur aux comptes. Absent excusé : Marc Lesaint (secrétaire-adjoint).

Le Rapport moral, le Rapport d'activité, le Rapport financier, le budget prévisionnel 2021, avaient été envoyés précédemment par mail à tous les licenciés, pour être soumis au vote. Les projets 2021 avaient également été présentés.

Le Président remercie les membres du Comité directeur pour leur présence. L'Assemblée peut délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Après dépouillement des bulletins reçus, Hervé HAMEL présente les résultats :

- **Rapport Moral** …… Approuvé (31 pour).
- **Rapport d'activité** ….. Approuvé (31 pour)
- **Rapport financier** ….. Approuvé (31 pour)
- **Budget prévisionnel** … Approuvé (30 pour / 1 abstention)

Reconduction du Tiers sortant : Quatre membres du Comité de direction sont rééligibles en 2020. Trois ne se représentent pas (Hervé Hamel, Francisque Thibout, Bernard Leterrier), le quatrième (Annie Lesaint) se représente. Luc Tison est candidat pour intégrer le Comité.

Après dépouillement des votes, Annie Lesaint et Luc Tison obtiennent chacun :

- 30 voix pour / 1 abstention, et sont donc élus. Luc Tison intègre le bureau.

Questions diverses : Bernard Leterrier trouve qu'un problème de communication existe au niveau du club. Ses interventions ne sont pas suivies d'effet d'où une perte de temps.
Au sujet des départs Place Napoléon qui étaient proposés à l'essai pour 6 mois, pourquoi au bout d'un mois avons-nous décidé de faire marche arrière ? Réponse de René-Luc : emplacement dangereux, pas d'abri s'il pleut, impossible de déposer des documents, etc. De plus nous avons la chance d'avoir un local à notre disposition, il faut l'utiliser.

Pour conclure, un grand remerciement est adressé aux 3 personnes qui quittent le Comité directeur, pour leur investissement dans la bonne marche du club, leur volonté à maintenir une ambiance conviviale parmi les cyclos, et leur sens des responsabilités.

SEANCE LEVEE A 10H15